



Informations municipales

Septembre 2017

N° 62



Plus d'informations
sur notre
site internet

www.waldolwisheim.fr

AGENDA

Dimanche 1er octobre 2017 : Journée Agriculture Biologique et Bio-dynamique

Samedi 7 octobre 2017 : Soirée dansante (FCW)

Dimanche 8 octobre 2017 : Sortie Erbsesùpp (FRW)

Samedi 21 octobre 2017 : Soirée tartes flambées des jeunes (FCW)

Samedi 28 octobre 2017 : Soirée projection de photos (FRW)

Samedi 4 novembre 2017 : Soirée harengs (FCW)

Vendredi 10 novembre 2017 : Collecte de sang à Furchhausen (Donneurs de sang)

Samedi 11 novembre 2017 : Commémoration du 11 novembre à 10 h (Commune)

Dimanche 26 novembre 2017 : Spielfesch / Jeux de société (FRW)

Samedi 2 décembre 2017 : Fête de Noël des aînés (Commune)

Dimanche 17 décembre 2017 : Veillée de Noël (Chorale Ste Cécile)

Dimanche 31 décembre 2017 : Soirée familiale (FRW)



SALUBRITÉ PUBLIQUE

Balayeuse



La commune fait appel à la balayeuse de la Communauté de Communes afin de faire nettoyer les caniveaux et bordures de la voirie (80% du coût de l'opération sera à la charge de la Communauté de Communes).

Une fois la voirie propre, il conviendrait de balayer régulièrement devant sa propriété, afin de limiter ce type d'intervention malgré tout payante.

Nos remerciements et félicitations aux habitants qui ont d'ores et déjà un comportement citoyen.

**La balayeuse passera le
jeudi 21 septembre dans la matinée.**



Pensez à déplacer vos véhicules qui pourraient gêner le passage.

INFORMATION CHASSE

Dates des battues

Dates des prochaines battues organisées sur le territoire de la commune de Waldolwisheim et en forêt du Kreuzwald :

28 et 29 octobre 2017

10, 11 et 12 novembre 2017

2 et 3 décembre 2017

16 et 17 décembre 2017

13 et 14 janvier 2018



Nous recommandons aux usagers, aux exploitants agricoles et promeneurs de prendre un maximum de précautions et d'éviter les zones délimitées par les panneaux.

Edité et réalisé par la Mairie de Waldolwisheim

Permanences :
mardi 16h30 à 19h
vendredi 17h à 19h30

☎ 03.88.70.20.24
☎ 03.88.70.14.95
waldo.mairie@wanadoo.fr

Site : www.waldolwisheim.fr

Imprimé par la mairie de Waldolwisheim.

Dépôt légal 2017/09

SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUE



Stationnement rue du Stade

La rue du Stade connaît ponctuellement un passage important de véhicules.

Pour la sécurité de tous, et notamment pour les plus jeunes qui fréquentent le terrain de football, il devient nécessaire de réglementer le stationnement.

En conséquence, le stationnement y sera dorénavant INTERDIT, sauf dans les cases. Celles-ci sont réservées aux riverains.

L'accès au Club-House se fera côté terrain de football afin de limiter le plus possible la circulation et les attroupements de personnes dans la rue.

Ces mesures devraient améliorer la sécurité de l'endroit ainsi que le « vivre ensemble ».

Jardin communal

Les travaux se poursuivent dans le jardin communal mais l'aire de jeux est déjà accessible depuis cet été. Afin de garantir la sécurité des personnes et respecter le voisinage, un arrêté réglementant l'accès a été pris :



Article 1er : L'aire de jeux du jardin communal est **réservée aux enfants de 2 à 12 ans** sous la surveillance d'un adulte accompagnateur. La commune décline toute responsabilité en cas d'accident.

Article 2 : Les heures d'ouverture sont fixées comme suit : **tous les jours de 9 heures à 21 heures.**

Article 3 : L'accès est interdit aux cyclistes, motocyclistes et aux animaux domestiques, même tenus en laisse.

Article 4 : Les structures de jeux sont conçues pour une utilisation adaptée à leur conception, notamment la tyrolienne qui est prévue pour un enfant.

Article 5 : Il est **INTERDIT** de : fumer, faire du feu, jouer à la balle et diffuser de la musique.

Article 6 : Il est **INTERDIT** d'escalader le mur d'enceinte et de s'y jucher.

Article 7 : Le chantier voisin du jardin communal est **INTERDIT** au public.



Cet espace n'est pas destiné aux adolescents en manque d'alcool.

(photos prises le lendemain d'une nuit agitée le 02/09/2017)



Dans un cadre préventif et pédagogique, le conseil municipal, par convention avec la Ligue contre le cancer, a classé le jardin communal « **ESPACE SANS TABAC** ».



MATINÉE CITOYENNE

Samedi 28 octobre, de 9h à 12h, sera organisée une nouvelle matinée citoyenne.

Au programme : fleurissement, plantations, entretien et travaux au jardin communal

Cette rencontre de travail sera prolongée à midi par un moment de convivialité autour d'un barbecue. D'avance mille mercis pour votre engagement citoyen. !

LE SDEA VOUS INFORME ...

Adoptez les bons gestes ..

JE NE JETTE PAS « TOUT À L'ÉGOUT »



Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
du Bas-Rhin

Si le réseau d'assainissement est communément appelé « tout à l'égout », il n'est pas pour autant destiné à « tout » recevoir. Il est fait pour recevoir les eaux sales à épurer, mais surtout pas les déchets ! Si la composition des eaux usées est altérée, le bon fonctionnement des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration n'est

plus garanti et par voie de conséquence la dépollution des eaux perturbée. **Nous devons donc veiller à jeter les bons produits au bon endroit.** Pour cela, voici une liste de produits qui doivent **IMPERATIVEMENT être déposés dans les poubelles, déchetteries ou pharmacies.**

TYPES DE PRODUITS →	OÙ LES JETER →	CONSÉQUENCES
 Épluchures Fruits et légumes	Compostage, déchets ménagers	Coût de traitement superflus.
 Les substances chimiques Peintures, solvants, diluants, désherbants et hydrocarbures	Déchetterie	Perturbations sur le fonctionnement des stations d'épuration.
 Les médicaments	Pharmacie	Molécules non traitées par les stations d'épuration : conséquences directes sur la physiologie des organismes aquatiques.
 Les huiles et les graisses	Déchetterie	Diminution des performances des stations d'épuration.
 Les objets solides Les mégots, les couches, les protections hygiéniques, les cotons tiges, les rouleaux de papier-toilettes.	Poubelles, déchetterie	Obstruction, détérioration des pompes et autres équipements électromécaniques, ayant un impact sur le coût de l'assainissement et sur la fiabilité/continuité de l'épuration.



LES LINGETTES. UN VÉRITABLE FLÉAU !



Ayez « l'ÉCO-REFLEX », jetez les lingettes dans votre poubelle !

Les lingettes sont souvent dites « biodégradables », en réalité elles ne le sont pas si vous les jetez au réseau d'assainissement. Jetées dans les toilettes, elles causent de sérieux dysfonctionnements dans les stations de pompage et d'épuration : elles bouchent et détériorent les pompes de relèvement, obstruent les grilles de stations d'épuration, sont parfois à l'origine de pannes importantes et participent à la pollution des ruisseaux, rivières et nappes phréatiques. Ces conséquences augmentent le coût de l'assainissement, et donc de la facture d'eau.

À SAVOIR : Une consommation quotidienne de lingettes pour faire le ménage produit plus de 24kg de déchets par an, soit 20 fois plus de déchets en moyenne que l'utilisation d'un détergent en flacon et de chiffons !

CARNET

JOYEUX
ANNIVERSAIRE



◆ GRANDS ANNIVERSAIRES

- 93 ans : Mme ORIGAS, née SOLLER Germaine, le 18 juillet 1924
- 91 ans : Mme LINDER, née WICKER Marinette, le 2 juillet 1926
- 90 ans : Mme MUHLBERGER, née BOESCH Marie, le 30 juillet 1927
- 88 ans : Mme ERNSTBERGER, née LORENTZ Alice, le 19 juin 1929
- 88 ans : Mme GUTH, née KNORR Jeanne, le 14 septembre 1929
- 85 ans : Mme JOST, née DURRENBACH Jeanne, le 31 mai 1932
- 81 ans : M. CHABLE Albert, né le 12 juin 1936

Nos félicitations aux heureux jubilaires

◆ NAISSANCES

Erine Martine Agnès HERREL est née le 27 juillet 2017,
au foyer de Jonathan HERREL et Caroline EBERHARDT



Nos félicitations aux heureux parents

◆ MARIAGES

Pierre TROESCH et Sylvie STURTZ-ERHARDT se sont unis le 8 juillet 2017
Olivier LINDER et Marie-Laure STEINMETZ se sont unis le 8 juillet 2017
Michaël RUFF et Christelle OSTERMANN se sont unis le 26 août 2017



Nos félicitations aux heureux époux

◆ DÉCÈS

Mme WERLÉ Marie-Thérèse, née LINDER,
est décédée le 30 juillet 2017 dans sa 89ème année



Nos sincères condoléances à la famille en deuil

MARCHÉ BIO



L'OPABA (Organisations Professionnelle de l'Agriculture Biologique en Alsace) organisera le 1er octobre prochain son **22ème marché bio** à Waldolwisheim. Cette journée permet à notre village d'accueillir de nombreux visiteurs grâce à l'engagement de nombreux bénévoles. **Pour pérenniser cette manifestation, un appel est aujourd'hui lancé afin de recruter de nouveaux bénévoles de tous âges.**

Si vous souhaitez participer à cet événement, veuillez compléter et remettre en mairie le talon réponse ci-dessous. Merci pour votre engagement.

✂ Talon réponse **PARTICIPATION MARCHÉ BIO** à déposer en mairie **avant le 27 septembre 2017**

Nom—prénom :

Je souhaite apporter mon aide lors de la **journée du marché bio le 1er octobre 2017**

(éventuellement) accompagné(e) de

Mes coordonnées : Adresse N° de tél.

